

Image not found or type unknown



Allocations de chômage, démission période d'essai

Par **Hasson**, le **28/04/2008** à **18:17**

Bonjour,

J'étais en CDD pendant 18 mois. J'ai trouvé un CDI.

Le nouveau travail ne me convient pas. Si je démissionne pendant la période d'essai. Est-ce que j'ai le droit aux allocations de chômage?

Michel

Merci